AGENCE DE SARREBOURG UT Sarrebourg Plaine



Objet : Communiqué, rappel sur les routes forestières à l'occasion de travaux d'entretiens

Destinataires : tous les utilisateurs de la route forestière dite des Houillons.

Des travaux d'entretien sur les routes forestières sont actuellement en cours, en particulier sur la route forestière de Houillons qui mène à l'ACAL ainsi qu'à la mise à l'eau de l'AAPPMA.

Bien qu'une fermeture de 15 jours après travaux soit préconisée pour permettre la stabilisation des matériaux, nous avons décidé à titre <u>exceptionnel</u>, de laisser la circulation ouverte pour les ayant-droits. Nous sommes en effet conscients des efforts consentis par les utilisateurs du fait des restrictions sanitaires.

A cette occasion, nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h. Cette route est également fermée à la circulation publique. De fait, tout véhicule doit pouvoir justifier de sa présence sur cette route forestière. Pour un adhérent à l'association de pêche AAPPMA Sarrebourgeoise, il lui suffit de montrer sa carte de pêche. En stationnement, cette carte doit être visible de l'extérieur. En cas de manquement, vous vous exposez à une amende forfaitaire d'un montant de 135€.

A Sarrebourg, le 16/06/2021 La Responsable de LUT Sarrebourg Plaine

Camille BAS TANELLI